L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 16 MARS 1858.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 16 MARS 1858.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnemens "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

BLACK,

ROMAN PAR ALEXANDRE DUMAS.

Les personnes qui voudraient prendre l'Abeille à la semaine pour lire le beau roman d'ALEXANDRE DUMAS, que nous publions en ce moment, recevront, en s'adressant aux porteurs, les chapitres de BLACK qui ont déjà paru.

Ventes à l'encan de ce jour

[illegible], Hyde & Co — Marchandises sèches, broderies, rubans, etc.
[illegible] — Eaux-de-vie, vins, etc.
[illegible] & Co — Couvertures françaises de laine.
[illegible] — Cigares d'Allemagne et de la Havane.

DESSECHEMENT.

La presse louisianaise s'est beaucoup occupée de la question des desséchements depuis la publication du rapport de M. Pilié au conseil de ville et du bill présenté par M. Holland à la législature. Le desséchement des terres basses de nos paroisses rurales intéresse toute la Louisiane, mais celui des marécages qui séparent la Nouvelle-Orléans du lac a pour nous une importance vitale. Tous nos efforts doivent tendre à supprimer les marais qui nous environnent et à conquérir le terrain que recouvrent aujourd'hui des eaux stagnantes. Le jour où la Nouvelle-Orléans s'étendra du Mississipi au lac, elle deviendra une des premières villes commerciales du monde.

On connaît les deux systèmes de desséchement : il y a un système par voie d'épuisement et le système par voie d'exhaussement. On épuise par des moyens artificiels l'eau qui recouvre le sol, ou l'on élève par des atterrissements successifs le niveau du sol de manière à le mettre à l'abri de l'invasion des eaux.

Le premier système est à peu près le seul qui soit employé en Louisiane, bien que ce ne soit pas le plus sûr. On renferme rigoureusement le Mississipi dans son lit au lieu de lui ménager des issues et de lui permettre d'épancher ses eaux limoneuses dans les prairies basses et les cyprières. Ces inondations, renouvelées tous les ans, créeraient un sol avec l'apport de dépôts d'alluvion, et la richesse de l'État s'en accroîtrait dans des proportions incalculables. Mais les propriétaires riverains, enchaînés à la routine et [illegible] d'imposer de nouvelles charges, ne songent qu'à éloigner [illegible] du fleuve de leurs habitations en répandant [illegible] leurs levées.

[illegible] que la Nouvelle-Orléans [illegible] du mode de desséchement le plus coûteux, et le plus propre à remplir le but que nous nous proposons. [illegible] à ce sujet une lettre [illegible] remarquable d'un homme qui [illegible] parmi nous par des travaux [illegible]. Il démontre clairement le danger du système de desséchement par voie d'épuisement, appliqué aux marais de la Nouvelle-Orléans, et se prononce pour l'exhaussement dans son raisonnement nous paraît [illegible] et nous semble avoir donc [illegible] point de vue économique [illegible]. Il est certain que l'exécution des travaux recommandés par le voyer entraînera de formidables dépenses, et on n'a pas calculé le nombre des nombreux canaux destinés à emporter l'eau qui à cette heure recouvre le terrain des cyprières, serait fatal à la santé publique. Un simple sillon [illegible] dans un sol vierge y dégage des miasmes funestes à la santé. Quel serait l'effet des énormes excavations [illegible] autour de la Nouvelle-Orléans pour dessécher nos marais! [illegible] rappelle les terribles épidémies qui [illegible] des fouilles entreprises [illegible] ensuite l'élargissement du Canal Carondelet.

[illegible] pas répéter ce que [illegible] et si précise notre [illegible] la lettre mérite de fixer [illegible] orléanaise. Il ne rallie [illegible] il cite des chiffres et [illegible] faits historiques. La lettre [illegible] une étude complète et approfondie sur le desséchement de nos marais. [illegible] une autre communication [illegible] auteur démontrera l'inconvénient [illegible] du desséchement par voie d'atterrissements successifs.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1858.

Messieurs,

[illegible] rapport sur le desséchement [illegible] la Nouvelle-Orléans dont j'ai à examiner [illegible] pratique, est le voyer même [illegible] M. Pilié, ingénieur de savoir [illegible] possesseur de cartes, qui [illegible] du Coast Survey et de [illegible], facilitèrent pour [illegible] 50 ans l'étude approfondie [illegible] Louisianais. Dans l'entretien [illegible] d'avoir avec lui au [illegible] hydraulique qui nous occupe, j'ai pu reconnaître tout d'abord [illegible] du système d'atterrissements [illegible] les fonds de les rendre ainsi à l'agriculture [illegible] assainis. Comme nouvel [illegible] de ce système, il m'a mené [illegible] milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, M. Fortier qui, en mai 1845 [illegible] Crevasse, fut desséchée par [illegible] question, et cut ses arrières [illegible] par les dépôts du Mississipi [illegible] et même immédiatement [illegible] spectacle [illegible] exploitation, N'ayant [illegible] touchant la supériorité du système des Canales par rapport aux plantations riveraines et à la Louisiane en général, M. L. Pilié s'est borné, quant aux marais occupant l'arrière de la ville, à me faire une objection d'un ordre purement économique: [illegible] dont son système ne me semble point exempt, quoiqu'il ait eu pour but de l'éviter, et je en tout cas j'aurai à résoudre en ce qui me concerne, après la discussion technique et financière de son projet.

Mettons d'abord sous les yeux le champ des opérations respectives.

M. Pilié limite le sien à la paroisse de la Nouvelle-Orléans, laissant ainsi en dehors de son action celles de Jefferson et Carrollton, que [illegible] comprendrait au moins jusqu'au chemin de fer joignant cette dernière place au Pont-Chartrain. Le caractère de cette situation est, comme on sait, la déclivité générale du sol dans la direction du fleuve au lac.

Le fleuve lui-même traverse toute la basse Louisiane en courant sur un dos d'âne dont il exhausse sans cesse les bords par les dépôts successifs de ses alluvions. C'est ce qui a fait dire que toute eau qui sort du Mississipi n'y rentre plus, obligée qu'elle est de s'écouler sur les pentes latérales. A la Nouvelle-Orléans cette déclivité se trouve en moyenne de 8 pieds 5 pouces des bords du fleuve jusqu'à la rue Galvez, tandis qu'un niveau mort et des marais sans écoulements règnent de là au lac Pontchartrain. Ces marais sont en outre traversés çà et là du Sud au Nord par des Bayous et divisés d'est en ouest en deux sections principales par la crête du Mutawee ridge, au moins dans le 1er et 2e districts. Dans le 3e, les prairies dominent, et 12,731 acres y seraient complètement à dessécher.

Tel est le territoire urbain, où la pente moyenne de 8 pieds 5 pouces du fleuve au lac, sur un parcours d'environ cinq milles, donnerait la plus complète facilité d'écoulement pour le transport des alluvions; mais que M. Pilié préfère le dessécher en entier par des moyens artificiels. A cet effet, il le divise en quatre grandes sections, où il trouve 5,677 acres de sol impartialement desséchés dans l'été même, et en dehors du massif principal des habitations, 21,488 acres réclament les soins d'un desséchement complet. Des digues, des canaux et des machines d'épuisement fonctionnant sans cesse derrière des terrassements protecteurs, tels seraient ses moyens d'action. Quant aux dépenses, d'après ses propres calculs, il lui faudrait:

Pour ses levées	$256,516
Pour les bâtisses et machines à vapeur	340,000
Pour ses canaux	719,215
Soit	$1,315,731

Par seuls frais de premier établissement. Or, en matière de travaux publics, si j'ai été bien informé, jamais devis des frais n'a été avancé qu'il n'ait été par la suite doublé au moins, sinon triplé. Je raisonnerai toutefois dans l'hypothèse où les calculs de M. L. Pilié seraient littéralement exacts pour les travaux de fondation.

Eh bien même en ce cas, ce n'est point tout d'en établir le système artificiel: il faut surtout le perpétuer et à cet effet confier l'entretien des travaux à un personnel administratif dont la dépense ne peut manquer d'être fort considérable. Le nettoyage des canaux, l'usure et le renouvellement des machines viendront en outre de temps en temps doubler ces frais d'administration. Or quand on songe que ces frais pour une simple machine à vapeur de $20,000 s'élèvent par année à $6000, soit au 3/10 de sa valeur totale, peut-on douter que l'ensemble des dépenses en question, y compris l'article de l'imprévu, n'y égale les 3/10 ou 30 p. 0/0 du capital primitif demandé par M. Pilié? A ce compte, il faudrait donc aux $1,315,731 ci-dessus, ajouter $343,146 de taux annuels à la charge de la Nouvelle-Orléans. Or cette dernière somme représentant, au taux légal de 8 p. 0/0, deux fois [illegible] capital [illegible], soit ......$5,290,277...... [illegible] aux 1,315,731

feraient ..$4,605,068 de dépenses totales.

Notez que je ne parle point encore des indemnités à payer aux propriétaires, dont les intérêts seraient lésés par l'exécution des travaux de M. Pilié. Je reviendrai plus tard sur ce point, en répondant à l'objection faite à mon propre système. Il ne s'agit que des comptes faits jusqu'à présent, lesquels, soit en capital de fondation, soit en taux annuels pour subvenir aux frais d'entretien s'élèvent déjà la modeste somme de plus de quatre millions et demi. Et encore pourquoi? Pour un travail qu'on ne saurait jamais regarder comme définitif, quelque bonne que fût l'administration à laquelle il serait confié. Qui sait, en effet, si des crues extraordinaires, rendues plus formidables par le système exagéré des clôtures sur le haut du fleuve, ne surprendront pas quelque jour la vigilance des gardiens de la Nouvelle-Orléans, et n'entraîneront pas de nouveaux frais d'une portée incalculable?

Telle est l'analyse financière du projet que nous discutons; et, pour nous convaincre que nous y sommes restés bien au-dessous des dépenses réelles, il suffirait d'examiner de près un simple détail de l'exécution, celui des levées. Que supposent, en effet, ces terrassements de 15 pieds au sommet sur 25 de base et 5 ou 6 de hauteur, sinon des excavations latérales ayant chacune la moitié de ces mêmes dimensions. Or, ces larges fossés parallèles ne manqueront pas de se remplir d'eau de pluie en hiver, pour rester ensuite inégalement desséchés quand viendront les fortes chaleurs. Et alors que seront-ils, sinon de véritables foyers de peste environnant la Nouvelle-Orléans d'une circonvallation de miasmes homicides. Tel serait le résultat d'un simple détail oublié dans le projet de M. Pilié. Et maintenant qu'il est impossible de n'y point prévoir une source permanente d'insalubrité générale, comment la prévenir? Par de nouveaux travaux de desséchement et de nouvelles machines à vapeur, dont l'usure, le combustible et le personnel administratif viendraient s'ajouter aux frais précédents.

Ainsi, comme en toute combinaison purement artificielle, nous pouvons déjà voir dans le système de M. Pilié une première dépense en appeler une seconde, celle-ci une troisième, et ainsi de suite comme un abîme où viendra s'épuiser le trésor public. Mais passons sur ce qui ne coûte qu'à la bourse: insistons avant tout sur ce qu'il en coûterait à la santé publique.

Qu'on jette un regard sur le plan des travaux projetés, où les frais de canaux figurent pour 719,215 dollars, et où le seul espace compris entre le Nouveau Canal et le Bayou St-Jean est d'abord divisé en deux parties par une excavation longitudinale de 50 pieds de large, et l'est ensuite en 16 sections partiellières par des fossés transversaux d'une largeur de 30 pieds. Chacune de ces sections, par le simple dépôt des terres qui l'encadrent, devient un réceptacle d'eau de pluie, et dès lors exige un desséchement tout spécial par l'effet de son isolement. Autre dépense, sans doute imprévue!—mais dont la gravité n'est encore rien à côté de l'insalubrité qui doit inévitablement résulter de ces excavations.

Les années de grands mouvements de terre ont toujours été comptées parmi les années néfastes à la Nouvelle-Orléans. Ainsi celle de 1853, où la compagnie du Canal Carondelet fit creuser une portion du Bayou St-Jean fut une des plus pestilentielles.

Il ne s'agissait pourtant que de travaux d'excavation très limités et à une certaine distance de la ville—mais les travaux actuellement en question s'accompliraient aux portes mêmes des quartiers les plus habités, et entourant la cité entière, à l'exception du cours du fleuve, il ne laisseraient vraiment aucune demeure à l'abri des miasmes qu'ils engendreraient de toutes parts. Qu'on se figure à l'avance cette horrible situation. Ce ne serait pas la peste noire ou la fièvre jaune ayant passé en contrebande la quarantaine et pénétré à la Nouvelle-Orléans en dépit de son bureau de santé, mais une épidémie sans nom menée dans le corps de la place, et introduite triomphalement par le voyer de la ville, par le Conseil municipal, par la législature même de l'Etat et n'importe qui aurait donné la sanction à l'exécution d'un tel projet.

Jadis pour faire entrer le fameux cheval de bois dans leurs murs, les Troyens y firent eux-mêmes une brèche et en élargirent à grands efforts le passage.—Eh bien! on dirait qu'un aveuglement pareil pousse aujourd'hui vers une fin également tragique les nouveaux oracles de la population de la Nouvelle-Orléans. Les miasmes les plus empoisonnés se trouvent emprisonnés sous les dépôts de matière végétale qui ont formé son terrain. Et que propose-t-on? d'entrouvrir partout ce même terrain par des excavations à perte de vue, juste comme pour en faire sortir de toutes parts l'ennemi qu'il faudrait au contraire y étouffer sans retour.

Signaler un pareil danger me semble, je l'avoue, remplir un devoir. Aussi en appellerai-je à l'auteur du projet lui-même, à M. Pilié mieux éclairé, et à n'importe quel ingénieur dont les moyens de desséchement nécessiteraient de grands travaux d'excavation autour de la cité.

En pareilles entreprises, une question d'ailleurs domine toutes les autres, particulièrement en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. C'est une question, non seulement d'hydraulique, mais encore de climat. C'est le climat qui distingue nos mœurs et nos institutions de celles du Nord; et ce même climat, qui nécessite l'organisation patriarcale du travail, place toutes nos entreprises dans des conditions déterminées d'avance et sans lesquelles nul succès durable ne saurait être atteint. Moins que toute autre opération agissant sur le sol, les œuvres de desséchements comporteraient une exception à cet égard, puisqu'elles mettent aux prises avec les obstacles les plus redoutés de la nature du Sud, avec les débordements du Mississipi et avec les miasmes s'exhalant de ses alluvions mal desséchées ou des matières végétales en putréfaction. Nier ce fait qui est la base même et la morale de l'organisation des ouvriers noirs, serait nier le soleil; et pour un ingénieur Louisianais, qui les emploie sans cesse à l'exécution de ses propres travaux, une telle négation ou un tel oubli n'aurait pas même l'excuse des aveugles-nés.

M. Pilié est donc forcé de reconnaître qu'il s'agit aussi d'une question de climat dans le choix à faire pour une ville du Sud du meilleur système de desséchement; or c'est ce dont il n'a point tenu compte. On dirait d'abord qu'il a fait comme M. de Prony à propos des marais Pontins. Il a pourtant fait plus: il est allé droit au Nord, sous la latitude de la Nile-Angleterre, demander à la Hollande qui n'a jamais connu la malaria le modèle des travaux destinés à dessécher et assainir les environs de la Nlle-Orléans. Et il n'hésite point dans sa proposition. C'est au polders que, dès le début de son rapport, il veut diviser le théâtre de ses opérations, à l'effet d'y appliquer un système réalisé sous un climat tout différent, pour ne point dire tout contraire. Système à son avis tellement supérieur qu'il croit inutile de le discuter.—Ce qui est pour le moins étrange par rapport à la Louisiane.

Quant à l'admiration enthousiaste exprimée pour les Hollandais que M. Pilié nomme les Pères des desséchements, je ne dirai qu'un seul mot, savoir que les sandits Pères n'étaient point encore venus au monde, que depuis long-temps le peuple et le sénat de Venise avaient créé de vrais chefs-d'œuvre d'hydraulique maritime et fluviale. Cette grave erreur historique, que je vois trop répandue aux Etats-Unis, a été le point de départ de M. Pilié; or le vice de son système n'en est que la conséquence naturelle. En oubliant l'expérience des maremmes Italiens dont le climat est si conforme à celui des basses terres de la Louisiane, et d'une autre en recourant à des antécédent propres à des localités très différentes, le savant ingénieur devait aisément se méprendre sur le meilleur système de desséchement. Au surplus cette méprise n'était nullement de la légèreté de sa part. C'était au contraire de la pure logique, un principe faux ne pouvant conduire à la vérité, et égarant même d'autant plus, que l'esprit qui s'en sert, marche plus droit.

R. THOMASSY.

Texas—Nous avons reçu hier des avis de Galveston jusqu'au 13 courant. Le chemin de fer de Lavaca a donné une nouvelle impulsion aux affaires dans cette ville. De nouveaux magasins ont été ouverts et la population augmente rapidement. Désormais les vivres et les munitions destinés aux garnisons de l'intérieur seront débarqués à Lavaca et mis ensuite dans les wagons du railway. On gagnera quatre ou cinq jours par cette route.

Le sloop Blodget, capitaine Sharmand, a été assailli par un grain, à mi-chemin entre Corpus Christi et Lhell Bank, il a été chaviré. Personne n'a péri.

Un bateau à vapeur et six magasins ont été dernièrement dévorés par les flammes à Liberty.

Les travaux de terrassement du chemin de fer de Columbia sont terminés sur une étendue de trente milles.

La frégate à vapeur Niagara est partie de New-York le 6 de ce mois pour l'Angleterre où elle va prendre sa part du câble sous-marin destiné à unir l'Ancien et le Nouveau-Monde. Les installations à bord pour l'opération de la pose ont été complètement changées. Une frégate anglaise prendra l'autre moitié du câble. Les deux bâtimens se rendront au milieu de l'Océan, au lieu de partir de la côte d'Irlande, après y avoir fixé le câble, comme ils l'ont fait l'été dernier. Les deux extrémités seront liées et les steamers se séparant, l'un pour retourner en Angleterre l'autre pour se diriger vers Terre-Neuve, immergeront simultanément leur portion du câble. L'opération ne prendra de cette façon que la moitié du temps qu'exigerait la pose en partant de la côte d'Irlande.

Dans quels Etats n'existait pas l'esclavage lorsque fut adoptée la constitution fédérale? Le Courier & Enquirer, répondant à cette question, avance que l'esclavage n'existait légalement à cette époque ni au Massachusetts, ni au New-Hampshire. L'esclavage fut aboli en 1780 dans le premier de ces Etats et en 1783 dans le second. En 1790, d'après le recensement officiel, il y avait des esclaves dans tous les Etats, à l'exception du Massachusetts et du New-Hampshire. Le Vermont n'a été reçu dans l'Union qu'en 1791, mais sa législature provincial avait dès 1777 voté une loi prohibant le travail forcé.

Tir Lepage—Nous avions bien auguré de cet établissement situé rue St Louis, No 44, en lui promettant le succès dès sa fondation. Aujourd'hui, ses propriétaires, reconnaissans de ce succès, ont créé deux prix de valeur qui seront décernés aux meilleurs tireurs. Pour plus de détails, voir l'annonce.

Arrivée de Mohammed-Pacha à New-York.—Le vice-amiral turc Mohammed-Pacha, est arrivé à New-York à bord de l'Europa et est descendu à l'Hôtel Saint-Nicholas. Il est accompagné de trois officiers.

Perte du steamer C. Beaume.—La steamer à vapeur St. Bader, parti de Cincinnati pour St-Louis, a coulé, [illegible], dans l'Ohio, à environ un quart de mille en amont de l'Ile Curreil. Il s'était heurté contre un chicot.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton Rouge, 15—A la Chambre, aujourd'hui, on a repris les débats sur la loi des élections. Le rapport de la majorité du comité spécial, qui est en faveur d'accorder au maire, au shérif et au régistre des votes le droit de nommer les commissaires d'élection, a été adopté par un vote de 38 contre 35.

M. Hodge a alors demandé le renvoi indéfini de tout le sujet, et cette motion a prévalu.

Au Sénat, le bill autorisant l'importation de 2,500 nègres libres a été rejeté à sa troisième lecture.

M. Simms, qui soutenait ce bill, a voté contre lorsque la motion a été faite de le renvoyer indéfiniment; de là le rejet de la mesure.

Le bill pour clore le bayou Plaquemines a été adopté au Sénat à sa seconde lecture, par un vote de 15 contre 11.

Le bill autorisant l'extension du terme des $500,000 de bons de la Banque des Citoyens a été adopté à la Chambre, par un vote de 44 contre 18.

Nouvelles de Washington.

Washington, 15—M. Douglas a été malade ces jours derniers, mais il sera à même de reprendre son siége cette semaine. Il dit que le bruit qui circulait sur son intention de se retirer n'avait aucun fondement.

Le sénateur Davis est malade; on craint qu'il ne perde en partie la vue.

Duel.—Mobile, 15—Un duel a eu lieu hier, entre le capitaine H. Maury et le capitaine Rivière, de l'armée française. Ils se sont servis de pistolets "revolvers" de Marry; la distance était de 12 pas; ils devaient tirer et avancer. Le capitaine Rivière a été atteint deux fois, mais ses blessures ne sont pas mortelles. Le capitaine Maury n'a pas été touché.

Cincinnati, 14—Il y a eu collision entre les steamboats Great Western et Princess, en face de Raleigh, Kentucky. Le Princess, a sombré en 10 minutes. Trois hommes de l'équipage, une femme et deux enfants de l'entrepont se sont noyés. On a pu sauver les autres passagers, les livres et les effets.

New-York 14—Le coton s'achète plus aisément, mais sans changement dans les cours; farine $5 à 5 30; maïs 68; porc mess 16 75 à 75; graisse languissante; jambon calme; mélasse 21 à 23; whisky 21 à 22; café et sucre fermes; blé garrasin 5 1/2 à 7 1/2.

Pittsburg, 15—La navigation est ouverte: il y a 6 pieds d'eau au chenal et elle monte. Plusieurs bateaux partiront demain.

NOUVELLES DES RIVIERES.

Louisville, 15—La rivière monte; 6 pieds 2 pouces au canal, et 4 pieds 1/2 aux chutes.

Vicksburg, 15—Le Monarch est passé à 2 heures, le Pennsylvania à 3, et le Vicksburg à 5, ce soir, tous descendant.

Dernier concert.—Mme Frezzolini donne son troisième et dernier concert à la Nouvelle-Orléans demain, mercredi. On trouvera le programme de la soirée dans une autre partie de nos colonnes. La vente des billets a lieu au magasin de M. Parson, 41 rue du Camp.

Theatre d'Orleans.—L'opéra de Jaguarita sera représenté ce soir.

Le bénéfice de M. Rauch est fixé à jeudi: l'affiche nous annonce la Reine de Chypre pour cette solennité.

Accident.—Un enfant nommé Paul Lestrades, fils du docteur Lestrades, de la paroisse St-Charles, s'est noyé vendredi dernier. Il jouait sur le bord d'un esquif et ayant perdu l'équilibre est tombé dans le fleuve et a disparu sous l'eau. Il a été fait de vains efforts pour le sauver: aux dernières dates le corps du malheureux enfant n'avait pas été retrouvé. Sa mort plonge dans la douleur et le deuil une honorable famille et de nombreux amis.

Le Praticien homœopathe.—Le cinquième numéro de cette revue vient de paraître. M. Louis Caboche, l'éditeur, a eu l'obligeance de nous en transmettre un exemplaire: nous le prions d'agréer nos remerciemens.

KANSAS.

La lettre suivante, que publie la Revue de l'Ouest, renferme des renseignements qui peuvent être utiles à quelques-uns de nos lecteurs:

Indiana, 14 février 1858.

Monsieur,

Depuis quelque temps des citoyens, désireux de venir se fixer au Kansas, m'ont adressé diverses questions auxquelles, si vous le permettez, je répondrai par la voie de votre journal.

Nul ne peut profiter de la loi de préemption, à moins qu'il n'habite le quart de section qu'il veut acquérir.

Nul ne peut, en vertu de la même loi, prendre plus de cent soixante acres de terre.

Le paiement ne sera obligatoire, si j'en crois la Tribune de Topeka, que dans deux ou trois ans. Cependant, les fermiers habitant des townships arpentés ont la faculté de payer plus tôt. Dans les comtés de Douglas et de Shawnee, beaucoup d'entre eux ont déjà leurs titres de propriété.

Pour se rendre sur le Cotton Wood, il faut remonter le Missouri jusqu'à Kansas City, où l'on prend la route de Santa Fé, que l'on quitte à Burlingam, pour se diriger sur Emporia. Jusque là, la route est très fréquentée. Plus loin, dans le Cotton Wood, il n'en est pas de même: en décembre dernier, un seul chariot y avait passé. Le pays étant plat, le chemin est bon, sauf à un endroit, le passage d'un creek, où un travail de quelques heures serait nécessaire pour adoucir la pente.

Le Congrès a voté une route postale de Jefferson City (Missouri) à Emporia. Le service de la malle s'y fera régulièrement à partir du 1er avril. C'est le chemin le plus court, mais, je le connaissant pas, je ne puis engager personne à le suivre.

Les bœufs, les vaches, les chevaux, les charrettes, les instruments de labourage sont très chers au Kansas. Il y aurait avantage à se pourvoir de tout ce qui est nécessaire au point de débarquement, ou peut-être à Saint-Louis.

On me fait bien d'autres questions auxquelles, malgré ma bonne volonté, il m'est impossible de répondre. Je ne sais ce qu'il faut de capitaux pour commencer une exploitation. Je crois que trois ou quatre cents dollars suffiraient à un père de famille économe et laborieux. J'ai des voisins qui, débarqués ici tout il y a trois ans, sont aujourd'hui dans l'aisance, et d'autres, plus heureux ou moins actifs, avec de l'argent, n'ont rien fait. Cet article est nécessaire, mais ce qui est indispensable, c'est l'amour du travail et surtout la persévérance.

Créoles a Paris.—Nous lisons dans la dernière correspondance de M. Gaillardet:

"L'élite de la société américaine de Paris assistait au bal donné le mardi gras par M. Spencer, consul des Etats Unis à Paris. Les deux personnes les plus remarquées pour leur beauté ont été Miles Estelle Rousseau et Boneur, créoles de la Nouvelle-Orléans, et la lady la plus remarquée pour le luxe de sa toilette a été Mme Butterfield, de New-York. M. Mason, l'honorable ministre des Etats-Unis, donne à son tour, un grand bal le 21 de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE.

Premiere Cour. — John Dalley, le jeune homme accusé du meurtre de Giuseppe Zanzi, joueur d'orgue, a été conduit hier devant le juge Hunt et s'est déclaré innocent.

L'accusation d'assaut et batterie portée contre Louis Mestia est mise hors de Cour.

Le jury a déclaré Charles Smith et Andrew Maple coupables de larcin.

Pleasant W. Barney ne s'étant pas présenté en Cour, le tribunal a déclaré forfait le cautionnement de $500 qu'il avait fourni pour répondre de la comparution de John Harris, accusé d'assaut et batterie.

Louis Caspar, accusé d'assaut à main armée, a été acquitté.

Patrick Smith, accusé d'assaut et batterie, a été mis en liberté.

L'affaire "l'Etat contre G. G. Blackwood, accusé du meurtre de C. W. A. Wright, a été fixée à vendredi prochain.

Cour du [illegible]. Faits—François Rouche et sa femme Catherine, accusés d'avoir causé la mort du petit nègre dont nous avons parlé hier, subiront un interrogatoire le 19 du courant.

Catherine O'Neil a été envoyée devant la Première Cour de District sous prévention d'avoir volé une robe de douze piastres dans une maison de la rue Bienville. [illegible].

Jack Baif, que W. England accuse de l'avoir assailli à l'enseignure. [illegible] été mis en prison par ordre du recorder Fabre.

Blessé.—Stephen Ryan, soldat de l'armée des Etats-Unis, a été blessé d'un coup de feu, dimanche soir, sur l'habitation Andry, par Paul François. Il est à l'Hôpital de Charité. La blessure est grave. François dit qu'il a tiré sur Ryan parce que celui-ci rôdait autour de la propriété. Il ajoute qu'il le trouva, à dix heures du soir, dans le jardin, accompagné de deux autres individus, que leur ayant demandé ce qu'ils voulaient, Ryan l'attaqua; c'est alors qu'il fit feu sur lui. Le recorder a fait écrouer l'accusé en attendant l'interrogatoire.

—John Ostee a été poignardé et grièvement blessé, par James Clark, dimanche soir, entre 9 et 10 heures, sur la Levée. On l'a transporté à l'Hôpital. La police a arrêté Clark.

Enquête.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps de James F. McDonald qu'on a trouvé dans un chantier No 65, rue Union. Verdict: hémorragie des poumons. McDonald est né dans l'Etat du Tennessee et avait 30 ans.

Tremblement de terre a la Martinique.—On a reçu, par la voie de Southampton, des nouvelles de la Martinique allant jusqu'au 25 janvier. Un tremblement de terre, [illegible] [illegible] anniversaire de celui de 1839, qui ravagea Fort-de-France et causa tant de ruines dans la colonie, a été ressenti le 11 janvier. [illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

BLACK.

III.—Suite.

C'était un paquet à sauver avec lui, et il n'avait déjà plus de chances de se sauver tout seul.

L'eau montait indéfiniment.

Le chevalier sentait que dans dix minutes il aurait de l'eau par-dessus la tête.

Une vague qui arriva plus haute que les autres lui couvrit le visage d'écume.

Le chevalier instinctivement jeta un cri.

Ce cri, les nageuses l'entendirent.

Une seconde vague suivit la première.

Dieudonné poussa un cri étouffé, et, comme si celui-ci eût pu entendre, il s'écria:

—A moi, Dumesnil, au secours!

Les nageuses ne s'enfuirent point ces paroles; mais il y avait, dans la façon dont elles étaient prononcées, un tel accent de détresse, qu'elles devinèrent que celui qui avait jeté le cri était en danger de mort.

Le cri venait évidemment de la grotte.

Une d'elles y pénétra, nageant entre deux eaux.

Tout à coup, le chevalier vit à deux pas devant lui se dresser une tête.

C'était celle de Mahaouni.

Elle devina, au visage décomposé du chevalier la situation où il se trouvait.

Elle jeta un cri d'appel; toutes ses compagnes accoururent.

Le chevalier se trouvait juste dans la situation de Virginie sur le pont du Saint-Géran.

Sauvée, si elle voulait accepter le secours du matelot nu qui s'engageait à la porter au rivage.

Perdue si elle refusait.

Les Taïtiennes faisaient entendre par leurs gestes, et essayaient de faire entendre par leurs paroles, à Dieudonné, qu'il n'avait qu'à s'appuyer sur elles et qu'elles le porteraient à terre.

Deux d'entr'elles, étroitement entrelacées, formaient une espèce de radeau sur lequel il pouvait s'étendre;

Tandis que, de la main gauche et de la droite, il se soutiendrait sur les épaules des deux nageuses.

Rendons au chevalier cette justice, qu'il hésita un instant, qu'un instant il eut la chaste pensée de mourir comme la vierge de l'Ile-de-France.

Mais l'amour de la vie l'emporta. Il ferma les yeux, s'étendit sur le radeau mobile, appuya ses mains sur les rondes épaules des belles nymphes et se laissa aller.

Murmura-t-il le nom de Mathilde?

Nous n'étions pas là pour l'entendre et nous n'en répondrions pas.

Trois ou quatre mois après cet événement dont Dieudonné n'était bien gardé de parler au capitaine, chassant des oiseaux de mer avec son ami, Dieudonné, en se penchant imprudemment hors du bateau, tomba à la mer.

Le capitaine jeta un cri terrible, jeta rapidement bas sa veste et son gilet pour s'élancer après Dieudonné; mais, au moment où il allait accomplir cet acte de dévouement, il vit, à sa grande stupéfaction, le chevalier qui remontait à la surface de la mer, à l'aide d'un vigoureux coup de pied donné dans l'eau, et qui, arrivé à cette surface, faisait sa brassée non pas comme un caleçon rouge, mais comme un honnête caleçon bleu.

Dumesnil fut si étourdi de ce qu'il voyait, qu'il en resta non-seulement muet, mais immobile.

—Eh bien! dit Dieudonné, donne-moi donc la main pour m'aider à remonter dans la barque!

Dumesnil lui donna la main, le chevalier remonta.

—Mais où diable as-tu donc appris à nager? lui demanda Dumesnil.

Dieudonné devint rouge jusqu'aux oreilles.

—Ah! cornecie, dit le capitaine.

Puis, éclatant de rire:

—Eh bien, convenons, ajouta-t-il, que ce sont là des maîtres nageurs qui valent ceux de Deligny.

Dieudonné ne répondit point; mais l'habileté avec laquelle il s'était tiré du danger prouvait que le capitaine avait raison.

IV.

L'HOMME PROPOSE ET DIEU DISPOSE.

Trois années s'écoulèrent dans ce paradis terrestre; au bout de ces trois années Dieudonné était, non pas guéri tout-à-fait, mais presque guéri de cette mélancolie profonde qu'il avait emportée de France.

Tout l'honneur de cette quasi guérison morale devait revenir au capitaine, comme l'honneur de la guérison physique revenait au médecin. Il est vrai que l'un comme l'autre avait employé les moyens que mettait sous sa main la mère nature; mais ces moyens n'étaient à tout prendre, que les médicamens; le guérisseur véritable était celui qui en avait dirigé l'emploi.

Le chevalier pensait donc heureux; s'il prononçait encore le nom de Mathilde, ce n'était plus qu'en rêve. Réveillé, sa volonté était plus forte, et il ce n'était pas une guérison, c'était au moins une victoire.

Pas une seule fois, pendant ces trois ans il n'avait été question du retour du chevalier en France, et pas une seule fois le chevalier n'avait paru, sinon s'en souvenir, du moins le regretter.

Il est vrai que, pendant ces trois années le capitaine, constamment à l'affût de ce qui pouvait distraire son ami, inquiet de ce qui pouvait lui plaire, occupé de lui conserver les petits soins et les prévenances auxquels son éducation et son ménage l'avaient habitué, n'avait jamais laissé son front s'assombrir sans essayer de le dérider, en retrouvant quelque épave de l'humeur joyeuse de sa jeunesse; enfin, Dumesnil n'était jamais resté une minute au-dessous du rôle que le remords lui avait imposé.

Avec les tendances affectueuses du chevalier de la Graverie, on doit comprendre combien, l'ami auquel il devait le repos de son cœur, lui était devenu cher et surtout nécessaire.

Le grand enfant avait toujours besoin d'une mère, ou tout au moins d'une nourrice.

Aussi Dieudonné avait-il perdu complètement l'habitude de se diriger moralement et physiquement lui-même; il vivait, aimait, jouissait pour lui seul.

Le capitaine seulement était obligé de penser pour deux.

Un soir qu'ils se promenaient tous deux, le capitaine fumant, le chevalier grignottant des morceaux de sucre au milieu de cette adorable population féminine qui demandait à l'un le superflu de ses morceaux de sucre, à l'autre le reste de son bout de cigare, et de temps en temps un petit verre de cognac par dessus le marché, et rendait en échange de tout cela le parfum, les baisers et l'amour, le capitaine se trouva tout à coup indisposé.

Dumesnil, qui était d'une santé herculéenne, ne fit aucune attention à ce malaise et voulut continuer sa promenade; mais, au bout d'un instant, les jambes lui manquèrent, la sueur couvrit son front, et il ne sentit une telle faiblesse, que, pour qu'il ne tombât point, ce fut obligé de lui apporter une chaise tandis que son ami le soutenait.

Il n'y avait point à lutter, une maladie quelconque se déclarait avec une intensité de symptômes effrayante.

Le chevalier demandait un médecin à cor et à cris.

A cette époque qui précédait l'invasion anglaise et le protectorat français, il n'y avait pas de garnison dans l'île, et, par conséquent, pas de médecins, sinon les charlatans indigènes qui, à l'aide de certaines herbes et de certaines paroles, prétendaient guérir, et guérissaient peut-être, s'il est une hypothèse où le doute soit permis, c'est celle, et, comme des docteurs à bonnets.

Mahaouni, toujours disposée à rendre au chevalier tous les services qui étaient en son pouvoir, offrit d'aller chercher un de ces empiriques; mais le chevalier, qui était arrivé à parler couramment la langue taïtienne, déclara que c'était un médecin européen qu'il voulait, français si c'était possible, et que comme il y avait des bâtimens de toutes les nations dans le port et entre autres un bâtiment français signalé de la veille, c'était à ce bâtiment qu'il fallait aller demander secours.

Mahaouni se fit répéter deux ou trois fois le mot médecin en français, parvint à le prononcer d'une façon intelligible, et prenant sa course, elle alla piquer une tête au-dessus de la grotte que nous connaissons, et nagea avec la rapidité d'une dorade vers le bâtiment que son pavillon tricolore signalait comme français.

Cette dernière ligne indique que pendant le séjour du chevalier à Taïti, la révolution de 1830 s'était opérée, mais ce changement qui, si le chevalier fût resté en France, eût, selon toute probabilité, bouleversé bien des choses dans sa vie, passa pour lui presque inaperçu à trois mille cinq cents lieues qu'il était de Paris.

En arrivant dans les eaux du Dauphin, c'était le nom du brick français, Mahaouni sortit sa belle tête de l'eau, et cria de toutes ses forces, quoiqu'avec un accent d'une douceur infinie:

—Un médecin! un médecin!

Malgré le léger changement que la Taïtienne avait fait dans le mot, le capitaine comprit parfaitement ce que demandait la pauvre; il crut que la reine Pomaré était malade, et ordonna au docteur du Dauphin, jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui en était à son premier voyage, de se rendre à terre.

Lorsque Mahaouni vit descendre le canot et, dans le canot, le médecin, elle devina que sa demande était comprise, et, quelques instants après, [illegible] jeune docteur pour le déterminer à revenir avec lui dans la barque, elle plongea, reparut à vingt pas, replongea encore pour reparaître plus loin, et, bien avant la barque et les quatre rameurs, elle aborda le rivage.

Puis, aussitôt elle courut à la case des deux amis, l'une des plus proches du rivage, et leur cria:

—Médecin! médecin! et revint sur la plage pour guider le docteur.

La barque avait en quelque sorte suivi le sillage tracé par la jeune indigène, et elle arrivait au bord comme celle-ci y revenait elle-même.

Le jeune docteur sauta à terre, suivit son guide et en quelque secondes fut à la porte de la case.

Le chevalier s'élança au-devant de lui, et, tout en lui présentant les excuses du dérangement qu'il lui causait, il le conduisit au lit du malade.

Le docteur, en voyant qu'il avait à faire à des Français, comprit comment la messagère s'était adressée au Dauphin de préférence à tout autre bâtiment.

Il ne fit donc aucune question et s'avança vers le malade.

[illegible], c'est vous, capitaine?

[illegible]

[illegible], c'est le meilleur [illegible] à tout pour nos [illegible]

[illegible] de véritablement estimé [illegible] comme nous que ce n'est le plus beau, ni le meilleur côté de la [illegible] [illegible] rendit à plus tard les questions.

—Ce que j'éprouve, dit le capitaine, c'est assez difficile à dire; j'ai été pris tout à coup d'un malaise suivi d'une prostration qui m'a forcé de revenir à la maison et de me mettre immédiatement au lit.

—Et depuis que vous êtes au lit?

—J'ai éprouvé des soubresauts, des tremblements de membres, des alternatives de frissons et de chaleurs sèches.

—Un verre d'eau, demanda le docteur.

Puis, le présenta au malade:

—Essayez de boire, dit-il.

Dumesnil avala quelques gorgées.

—Tout me répugne, dit-il, et d'ailleurs j'avale difficilement.

Le docteur appuya deux doigts un peu au-dessus de l'oreille.

Le malade jeta un cri.

—Vous n'avez pas encore éprouvé le besoin de vomir? demanda le docteur.

—Pas encore, répondit le malade.

[La continuation.] ALEXANDRE DUMAS.

Manuel phrénologiques. — Description (par écrit) du caractère; conseils relativement aux occupations les plus convenables; défauts et la manière de s'en corriger; manière d'avoir et de conserver la santé; manière d'élever les enfants; le mariage, etc.—Séances, tous les jours, par le Prof. Fowler, dans ses appartements, No 186, City Hotel. Entrée particulière dans la rue du Camp, près Canal.

Les personnes qui désireraient consulter le Prof Fowler sont priées de s'adresser à lui le plus tôt possible, car il ne reste que peu de temps à la Nlle-Orléans et une occasion semblable pourrait ne plus se présenter.

Appartements, No 186, City Hotel.—De 9 heures du matin à 5 heures du soir. Entrée particulière pour les dames, dans la rue du Camp. 16mars—6t

La Varioloïde.

Cette maladie ayant fait son apparition, nous croyons devoir donner un conseil au public. La petite-vérole est dangereuse chez les enfants, mais surtout chez les adultes qui courent un si grand risque d'être marqués pour le reste de leurs jours. Il y a un moyen de prévenir les marques; c'est en employant

LE PAIN EXTRACTOR MAGIQUE DE DALLEY. Cette précieuse composition, quand on s'en frotte la peau avant le [illegible], [illegible] les pustules et prévient les marques. [illegible] Pain Extracteur magique de Dalley.

A vendre à la Nlle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Agence générale pour le Sud. Toutes les demandes doivent leur être adressées. 16 mars—16,18,20

L'HUILE ELECTRIQUE PRIMITIVE FABRIQUÉE PAR LE PROF. DE GRATH.— [illegible]

[illegible]

A l'ancien Dépôt, No 39, South Eighth street, quartier [illegible] Prof. Charles De Grath, seul propriétaire. Prix, 25 cts, 50 cts et $1.

Le professeur n'a pas changé de magasin.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, 21 et 151 rue de Chartres.

LANGUES MODERNES.
L'ANGLAIS, L'ESPAGNOL, LE FRANÇAIS et L'ALLEMAND, enseignés à la grande école pratique du PROF. BRETTE, 13 rue St Charles.

Par la meilleure de toutes les grammaires, PAR UNE BONNE HABITUDE. [illegible] La pratique seule apprend la langue parlée. On y enseigne aussi: L'ECRITURE, LA TENUE DES LIVRES, ET LES MATHEMATIQUES. N. B.—Des appartements spéciaux sont réservés aux dames. LES ENFANTS [illegible]

A vendre—Long crédit. Le bateau de remorque FASHION [illegible] [illegible]

TIR LEPAGE,
44, rue St-Louis.

Les propriétaires de cet établissement [illegible] deux prix de valeur [illegible] [illegible]

DEMANDE DE GARDIENNE D'ENFANT. On demande une bonne d'enfant parlant exclusivement français. S'adresser au De KELLA, dentiste, 151, rue de Canal. 14 mars—3t

A CIDRE—Sirops 16 cartons; Acétique; Marasquin; Absinthe. A vendre par P. CURACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe.

MANNE—50 caisses manne de différentes qualités. A vendre par P. CURACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe.

ESSENCES—[illegible] livres essence de Limon; 50 Bergamotte; 25 Orange; 100 Romarin; 100 Lavande; 25 onc. Néroli supérieur; 20 de Rose; 3 liv. Badiane. A vendre par P. CURACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe.

MIEL—25 barils miel de la Havane, à vendre par P. CURACHS BROTHERS & Co, coin Royale et St Philippe.

POMMES DE TERRE—[illegible] barils pommes de terre Mercer de choix, en magasin; Pois de la Caroline—40 sacs véritables pois de la Caroline du Sud, en magasin; Riz—50 tierçons riz de choix de la Caroline; Pommes sèches—10,000 livres pommes de choix, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK, 38 rue Tchoupitoulas. 16 mars

TABAC—[illegible] caisses tabac manufacturé de la Virginie, à vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

VINS—1000 caisses vin de Bordeaux, à vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers champagne Heidsieck, 150 paniers d'autres marques. A vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

ESSENCE de gingembre de la Jamaïque, de [illegible] grosses, à vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

HUILE de foie de morue, de [illegible], à vendre par E J HART & Co, Nos 77 & 79 rue Tchoupitoulas.

Importation directe.
EDOUARD GUILLON, No 146, RUE ROYALE.

Vient de recevoir par les navires Clara Wheeler, Sewall et Pearless du Havre: 300 flacons sirop de protoiodure de fer et de manganèse, 250 de protoiodure de fer, [illegible]; 100 [illegible] poudre ferromanganique; 100 Bon constitutive de Philippe; [illegible] du Dr Pravaz; [illegible]

A LOUER—Le haut des magasins [illegible] Rousseau et Perdreau. S'adresser chez U. LAROCHEGUI & Co, Maison Rouge No 1. 14 mars

[illegible] poudre d'or, [illegible], à vendre par ALFRED KEARNY, 71 rue des Magasins.

HOUBLON—à boites [illegible] nouveau, en magasin et à vendre par E. H. BARLOW & Co, No 12, rue du Canal. 19 mars

AVIS AUX FUMEURS DE TABAC MACHÉ.

[illegible]

ATTENTION.

Cigares.—L'attention des marchands de la ville et de la campagne est appelée sur la vente à l'encan, ce matin à 10 heures et demie, au magasin de S. K. Hine, No 46 rue des Magasins, de 1,000,000 cigares d'Allemagne, d'importation récente, dans des boîtes de 100 chacune.

Vente sans réserve de 141 balles couvertures françaises de Gernier, de Montpellier — L'attention particulière des acheteurs est appelée sur cette vente importante, sans réserve, ce matin, à 11 heures, par Vinning & Co, à leur magasin d'encan, n° 23 rue de la Bo [illegible].

Soieries, dentelles, Broderies et Marchandises sèches — L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de soieries, dentelles, broderies et marchandises sèches qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'encan de M. Peychaud, Hyde & Co, n° 26 rue de la Vieille Levée.

La vente à l'encan de vins, eaux-de-vie, etc., qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures A. M. au magasin des importateurs MM. J. et J. Rodes, No 26, rue de la Vieille Levée, est faite pour clore diverses consignations; le tout sera vendu sans réserve aucune au plus offrant enchérisseur. On peut se procurer des catalogues au bureau de l'encanteur, No 26, rue de la Vieille Levée.

Le navire NATIONAL THOMPSON, capitaine Williams, du Havre, est en déchargement. Toutes les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics. BAXTER, LOVELL & Co. 16m

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nlle Orléans, Nlle-Orléans, 11 mars 1858.

En vertu de la 21me section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour consolider la ville de la Nouvelle Orléans, et pourvoir au gouvernement et à l'administration de ses affaires", et à l'effet de payer les dettes en [illegible] cette ville.

Des propositions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au troisième lundi de [illegible] (17 mai 1858) pour l'achat des obligations de la ville de la Nouvelle-Orléans, de la somme de [illegible] piastres chacune, au montant de [illegible], avec des coupons d'intérêts y annexés, au taux de six pour cent par an, payable semi-annuellement en la ville de New-York.

Les propositions devront porter sur l'adresse "Enchères pour l'achat de bons de la ville de la Nouvelle Orléans" et être adressées à O. DE BUYS, secrétaire.

Commissaires:
C. M. Waterman, maire. A. Dayat, chairman.
T. Théard, contrôleur. John H. Ball, chairman.
Adam Giffen, trésorier.
O. DE BUYS, secrétaire.
15 mars—au 17 mai

Magasins de marchandises sèches à bon marché, de DANZIGER, 135, rue des Remparts (rue du Cirque), au coin des rues Robertson et Orléans.

M. DANZIGER mettra en vente, LUNDI, le 15 mars, un magnifique assortiment de marchandises de printemps, comprenant: 500 Robes jaconas, à $1 pièce, garanties bon teint; 2000 Robes organdi français, à $3. Dentelles et voiles à $2 50. Dentelles noires de Cambrai, mantilles, châles et pointes, de $5 à $50. Châles de barège de toutes couleurs, avec raies satinées, à $4 seulement. —AUSSI— 5 caisses barège épais, à 15 cts la yarde. 14mars

GRANDE LIQUIDATION!!!
GRANDE LIQUIDATION!!!
Positive et sans remise!!

Le soussigné devant déménager sous peu de magasin, offre [illegible] Bavéras et Pacheco, [illegible] au détail, à partir du lundi, 15 mars, une réduction immense [illegible] marchandises [illegible] [illegible].

Toutes les marchandises doivent être vendues sans réserve, et pour donner au public une idée des prix auxquels nous vendrons, nous citerons les articles suivants:

2,000 robes jaconas à volants $1 50 la robe par 15 yardes; 10,000 yardes mousseline imprimée, bon teint, 10 cents; 25,000 yardes jaconas français, bon teint, 12 1/2 c; 2,000 robes jaconas à quilles, [illegible]; 5,000 yardes organdi riche, depuis 25 à 30 cts la yarde; [illegible]

[illegible]

Tabac de Cuba.
160 Balles tabac de Cuba, en feuilles, à vendre par E. DE VERGE & Co, 74, rue des Magasins. 15 mars

Miel de Cuba.
20 Barils miel blanc par le brick Eliza, en magasin, à vendre par E. DE VERGE & Co, 74, rue des Magasins.

Cigares de la Havane.
275,000 Regalia, Media Regalia, Prensados, [illegible], à vendre par E. DE VERGE & Co.

AUX DAMES.
LAINE anglaise à tricoter. [illegible] Laine de Berlin [illegible] [illegible] 128 rue du Canal, près Dauphine.

AUX DAMES.
Un joli assortiment d'ouvrages commencés, à [illegible] 128 rue du Canal, près Dauphine.

LANTERNES MAGIQUES.
Des [illegible] 20 nov. Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres.

THEATRE.
Le plus magnifique assortiment de jumelles pour le théâtre qu'il y ait jamais eu à la Nouvelle-Orléans, depuis $5 jusqu'à $40 pièce. 20 nov Chez C. DUHAMEL, 50, rue de Chartres.

Illuminations de jardins.
De galeries, de salons, etc., au moyen de [illegible], en papier, de toutes formes, [illegible]. Chez C. DUHAMEL, opticien, 50, rue de Chartres.

En magasin et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin rouge pour familles; 50 barils vin blanc, [illegible] Sauterne et Château Barsac; 25 barils huile de lard, [illegible]; 25 quarts et barriques eau-de-vie Cognac et [illegible]; 125 caisses vin rouge, qualité supérieure [illegible]; [illegible]. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 35 rue St-Louis.

EAUX-DE-VIE—115 quarts et barriques eaux-de-vie Cognac [illegible] Pinet, Castillon & Co, F. Michel & Co, W. Conn & Co, et [illegible]. A vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 35 rue St-Louis.

VIN DE CATALOGNE—En pipes et demi-pipes, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 35 rue St-Louis.

MIEL—12 barils miel nouveau de Cuba, [illegible]. A vendre par LABORDE & XIQUES, No 29 Nouvelle-Levée. 16 mars

CIGARES—En déchargement du brick Eveline, [illegible] cigares des marques [illegible]. LABORDE & XIQUES, No 30 Nouvelle-Levée. 13 mars

CHARBON—[illegible] charbon de [illegible]. LABORDE & XIQUES, No 30 Nouvelle-Levée. 13 mars

SUCRE—300 boucauts sucre Louisiane, à vendre par JOSEPH H MARES & Co, 65, 65 et 67, Nouvelle Levée.

GRAINE DE TREFLE—[illegible] à vendre par JOSEPH H MARES & Co, 65, 65 et 67, rue Vieille Levée.

MORUE ET HARENGS—1000 caisses morue, [illegible] harengs; 500 barils [illegible] No 1, à vendre par JOSEPH H MARES & Co, 65, 65 et 67, Nouvelle Levée. 12 mars

BEURRE—[illegible] beurre [illegible], à vendre par JOSEPH H MARES & Co, 65, 65 et 67, Nouvelle Levée.

FROMAGE—[illegible]. A vendre par JOSEPH H MARES & Co, 65, 65 et 67, Nouvelle Levée.

POIVRE ET PIMENT—[illegible]. JOSEPH H MARES & Co.

[illegible]

LES PIANOS D'ERARD
CONTRE
LES PIANOS DE CHICKERING.

Une lettre [illegible] publique et adressée par Thalberg à M. Fehrenbach, rue du Canal, No 117, [illegible] d'Erard [illegible]

[illegible]

M. FEHRENBACH, 117, rue du Canal, agent, à la Nlle-Orléans, pour la vente des pianos d'Erard.

[illegible] (Signé) [illegible] S. THALBERG. 16mars—2t1p

LE PIANO ERARD.
Témoignage de Thalberg.

La lettre suivante, de l'éminent pianiste Thalberg à M. Fehrenbach, 117, rue du Canal, agent à la Nouvelle-Orléans, pour la vente des pianos d'Erard, est une preuve irréfutable de la supériorité de ces admirables instruments.

Nlle-Orléans, Hôtel St-Louis, 3 mars 1858.
M. M. Fehrenbach, 117, rue du Canal:

Cher monsieur,—Je dois vous remercier du piano Erard que vous avez bien voulu mettre à ma disposition pour mes concerts dans cette ville. Je n'ai jamais vu plus magnifique instrument de [illegible] Erard [illegible]. Votre, sincèrement, S. THALBERG. 10mars—2t1p

Au public.

Nous sommes [illegible] une carte de M. Fehrenbach [illegible] pianos Erard [illegible] Chickering. [illegible] J. B. GUIRAUD, Piano store, rue Royale No 35. 10 mars—1

A VENDRE.
Un jeune nègre, âgé de 15 ans, né à la Nlle Orléans, domestique, parlant le français, l'anglais et l'allemand. S'adresser à MORENO HERS, 36, Vieille Levée. 14 mars

Vins en barriques.
10 Barriques vin rouge l'ambassade, supérieur; 5 de do St Julien Médoc, en douze bouteilles; 30 barriques vin rouge St Estèphe, bon ordinaire pour familles; 20 barriques vin rouge Pauillac, Laviolle, bon ordinaire pour familles; 40 barriques vin rouge ordinaire, diverses marques; [illegible]. HENRY VALETON, 50 rue St Louis.

75 caisses d'absinthe, [illegible] Pernod, [illegible]; 25 [illegible]; [illegible]. HENRY VALETON, 50 rue St Louis.

Vins en caisses.
50 caisses vin rouge Château Haut-Brion 1846; 25 do Château Lafitte do; 10 do [illegible]; [illegible]. HENRY VALETON, 50 rue St Louis.

HUILE—[illegible] barils huile d'olive Bordeaux, [illegible] 30 caisses [illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

MACARONI, VERMICELLI d'Italie, [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

EAU FLEUR D'ORANGER, [illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

DIVERS—80 caisses gomme arabique [illegible] LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

GLACE des [illegible] de Gênes, [illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

FROMAGES—[illegible]. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

BEAUX TAPIS,
AU PRIX COUTANT,
POUR DU COMPTANT.

Afin de réduire notre stock, nous offrons tous nos

TAPIS MEDAILLON,
Et autres genres, Tapis de velours, de Wilton et de Bruxelles,

AU PRIX COUTANT, POUR DU CASH.

On ne demandera que le prix coûtant.

Nous appelons l'attention du public sur notre grand assortiment de ETOFFES POUR RIDEAUX, comprenant damas, soie et laine, brocatelle, dentelle et mousseline, corniches, etc. J. D. DAMERON & Co, 124, rue du Canal. 17 mars—6t

Aux Mères. Aux Mères. Aux Mères.
Préparation pour les mères.

Cette excellente préparation a été inventée par [illegible]

[illegible]

Wm McGRORTY.

A vendre au magasin d'articles de fantaisie et de bijoux, de FRANKLIN ROBERTS, dépôt général, No 25, rue du Camp. Prix du paquet.... UNE PIASTRE. 12 mars—1m

Encore des chemises à bon marché
AU MAGASIN DE
S. N. MOODY,
ENCOIGNURE DES RUES CANAL ET ROYALE.

Le soussigné vient de recevoir une grande facture de EXCELLENTES CHEMISES .... SIX POUR $6. D'une jolie coupe, à boutons, [illegible]. Il a aussi également une facture de choix [illegible]. LINGE DE PEAU ET BONNETERIE DE PRINTEMPS pour messieurs. Il les vendra, aussi, bon marché. Rendez-vous au magasin de S. N. MOODY. 6 mars—7

F. JACOB DUSSUMIER & CO.
ÉPICIERS, 66, 67 et 68, Vieille Levée.

200 Colis sucre en poudre et écrasé, 250 barils sucre de riz prime de la Caroline; 250 sacs café Rio; 115 barils vieux whiskey de seigle, Bourbon et Tennessee; 100 caisses bougies stéariques, meilleure marque; 150 barils huile de graines de M. West & Co et de Proctor & Gamble. Graisse, beurre, harengs, ainsi qu'un grand assortiment d'épiceries en général. 9 mars

COLLEGE COMMERCIAL DE DOLBEAR, 166, rue du Canal.

Les classes de printemps seront ouvertes cette semaine. La tenue des livres, Les mathématiques, Le Français, L'Espagnol, L'Anglais, L'Allemand, etc. Sont enseignés. Il y a des salles et des professeurs pour chaque branche. 2 mars

GANTS JOUVIN.—Un grand assortiment de gants Jouvin 1ère qualité, à vendre à $1 la paire, chez J AUGE. 5 mars, coin Bienville & Chartres.

RESTAURANT DU FOLLEBRIN, Rue Madison, No 15.

M. AUGUSTE [illegible] annonce à ses amis et au public qu'il vient de [illegible] son restaurant. [illegible] JEAN FROGHAM, 11 à 7 [illegible].

F. S.—Il vient de recevoir par l'Express de Paris de la fabrique [illegible] de la Californie qu'il tient à la disposition des amateurs. 10 mars—30

A vendre
Un restaurant situé au centre des affaires.

Le susdit restaurant a tous les approvisionnements nécessaires pour la continuation des affaires, et une nombreuse clientèle tout-à-fait établie. Pour des personnes connaissant ce genre d'affaires, on offrira un excellent placement. Pour plus d'informations s'adresser par la poste à J. A. M., boîte N No 85. 9 mars—3

Avis de Société.

Les soussignés ont formé aujourd'hui une société sous la raison GARDELLACH & Co, pour les affaires de commission en général et le commerce des produits de la République du Mexique et de l'Ile de Cuba, No 93, rue Tchoupitoulas, au premier. Nouvelle-Orléans, ler mars 1858. FERNANDO GARDELLACH, JUAN MIANGOLARRA. 5 mars—1m

Magasin d'habillements confectionnés.
No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du Levy [illegible].

B. CHAMPAGNE,
MARCHAND-TAILLEUR.

A [illegible]

PRIX DE [illegible] A. BOUSSET & Co, No 30 rue du Canal, près Chartres. 1858v

[illegible] ROBERTSON.

AVIS.
M. C. E. GIRARDEY s'est retiré, aujourd'hui, d'un commun accord, de la maison J. A. BEARD & Co. Nouvelle-Orléans, 1er mars 1858. 1mars—1m

AVIS.
A partir d'aujourd'hui, M. Gardner Smith devient notre associé. J. A. BEARD & Co, Bureau, n° 26, rue des Magasins, et n° 3, Passage de l'Arcade de Banks—dorénavant au n° 3, Passage de l'Arcade de Banks. Nlle-Orléans, 1er mars 1858. 1mars—1m

J. A. BEARD & CO.,
Encanteurs et estimateurs,

POUR la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banque et autres, ventes par ordre des gardiens du port, ventes de chargements, etc.

Bureau, n° 26 rue des Magasins, et n° 3 Passage de l'Arcade de Banks—dorénavant au n° 3 Passage de l'Arcade de Banks. 1mars—3m

Avis de Société.

J'AI associé, aujourd'hui, M. NICHOLAS J. HOEY à mes affaires d'encan et de courtage. Le nom de la maison sera C. E. Girardey & Co. C. E. GIRARDEY.

C. E. GIRARDEY & Co.,
Encanteurs, estimateurs, courtiers de propriétés foncières et d'esclaves, agents en général.
BUREAU No 6, ARCADE DE BANKS.

S'occupant exclusivement de la vente, de l'achat, de l'évaluation de propriétés foncières, esclaves, actions de banque et autres, marchandises, encanteurs, chargements, ventes par ordre des gardiens du port, et meubles.

Références:
MM. Darby & Trémoulet, MM. Jas. P. Freret,
Col. George May, Patrick Irwin,
Jules H. F. Dabliens, Williamson Terry
Col. I. G. Seymour, E S. Hewes,
M. C. Boselius, Col. S. B. Hatter.
10 mars—1m

AVIS.
F. H. PETITPAIN informe ses amis et connaissances, et le public en général, qu'il vernent les affaires d'encan à son ancien magasin, situé rue Nouvelle Nos 20 et 22, entre Chartres et Levée. Les jours de vente sont le lundi et le jeudi pour les marchandises sèches, et le samedi pour meubles, épiceries, etc., etc. 6 mars—1m

Bonne nouvelle!—Bonne nouvelle!

Vente d'habillemens d'hiver
A TRÈS BAS PRIX POUR DU COMPTANT.

NOUVELLES MARCHANDISES
Reçues tout récemment,
POUR LE PRINTEMPS ET L'ÉTÉ.
ALFRED MUNROE & Co.,
No 34, rue des Magasins,

Afin de faire place aux marchandises de printemps et d'été qu'ils commencent à recevoir, vendent, A TRÈS BAS PRIX, Tous leurs stocks d'Habillements d'hiver.

Les acheteurs sont invités à venir examiner l'assortiment et les prix.

Nous avons reçu par les derniers arrivages un fort stock de CHEMISES YORK PATENTEES, ce qui nous met à même d'avoir un assortiment complet. Tous ceux qui ont porté de ces chemises disent que ce sont les meilleures qu'il y ait dans le pays. On garantit qu'elles iront bien.

ALFRED MUNROE & Co, 34, rue des Magasins. 4 mars—3m

Ed. FROIDEVAUX,
rue de Chartres, No 86,

VIENT de recevoir, par le navire Pleiades, des maisons Gallet et Dohée, de Paris, un grand et riche assortiment de chapeaux en paille et crin, en dentelles, chenille et agrements fantaisie; ainsi que des coiffures et manchettes avec voilettes. 5 mars—3

Hotel des Etrangers à Paris.
RUE VIVIENNE.

Près de la Bourse, près des principaux Théâtres, des Boulevards et du Palais Royal.

M. GIRARD a l'honneur d'annoncer aux personnes se rendant en France qu'il vient de rouvrir son hôtel à neuf et qu'il est prêt à leur fournir de grandes et petites chambres à 2 et à 4 francs par jour, ainsi que de grands appartements. Un Restaurant ouvert à toute heure, une excellente table d'hôte, des bains et des voitures sont attachés à l'hôtel. Les bureaux du télégraphe se trouvent dans l'hôtel, les bureaux postaux correspondent, avec le télégraphe, et vont au bout toutes les rues. Journaux français et étrangers. On parle l'anglais et l'allemand. Ne pas confondre avec d'autres petits hôtels de la même rue. 4 mars—6m

ADOLPHE BLACHE,
60, RUE ROYALE .... 60, RUE ROYALE.
AU PRIX COUTANT!

Le soussigné fait la liquidation à son ancienne maison d'ADOLPHE BLACHE, [illegible] aujourd'hui en liquidation. Les personnes qui désirent profiter de cette occasion [illegible] de bijouterie et lunettes d'être [illegible] 6mars

Foyer Maçonnique No 44.

Sous la juridiction de la T. - Ill. - Grande Loge de l'Etat de la Louisiane. Il aura une séance tous les mardis, à 7 heures du soir, au local de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre du Maine et St. Philippe. Les frères visiteurs sont respectueusement invités. J. F. FONDAR, secrétaire.

A LOUER—Une maison en briques, à deux étages, située rue des Remparts, entre Ursulines et St Louis, avec façade sur la rue des Remparts. Une cuisine en briques avec chambres à domestiques, et grande cour avec citerne et [illegible]. S'adresser à FREAU & COCTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 12 mars

AUX AMATEURS DE
Plantes, Arbres, fleurs, Arbustes d'ornement, Graines, etc.
M. CHARPIN,
HORTICULTEUR ET FLEURISTE.

Invite respectueusement le public et les amateurs en général de venir visiter son établissement. [illegible] [illegible] Vente et commissions au No 44, rue du Camp, encoignure Gravier. 10mars—30t

A la vraie Renommée
DES BELLES PLANTES, DE FLEURS ET DE FRUITS,
—RUE DU CAMP NO 57—
ROUABE, horticulteur, A Versailles, près Paris, et succursale à Marseille.

A l'honneur d'annoncer aux dames [illegible]

[illegible] 6 mars—15

On demande à acheter deux domestiques bien recommandées. S'adresser immédiatement rue Bourbon No 380. 6mars—3t

Lac Pontchartrain.

Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il fera DIMANCHE PROCHAIN, sept mars, l'ouverture de son restaurant; rien ne sera négligé pour le service. 4 mars—1m L. BOUDRO.

Graines de Canaries et de chanvre.
20 barils de graine de Canaries; 10 sacs de do de chanvre. A vendre par PABLO GELPI, 120 Vieille Levée.

Vins de Catalogne et de Porto.
100 Barriques de vin de Catalogne très corsé; 30 barriques San Vicente; 50 pipes Porto doux première qualité. A vendre par PABLO GELPI, 120 Vieille Levée.

Bouchons galette.
30 balles de 15 milliers bouchons galette première qualité, à vendre par PABLO GELPI, 120 Vieille Levée.

Papier à cigarettes et cartes espagnoles.
300 rames papier à cigarettes première qualité, marque Tano; 25 grosses de cartes à jouer espagnoles. A vendre par PABLO GELPI, 120 Vieille Levée.

Bouchons pour eaux gazeuses.
20,000 BOUCHONS SURFINS réguliers, propres à boucher l'eau gazeuse, en magasin et à vendre par PAUL LACROIX, 4 mars 10, rue Toulouse.

CIGARES DE LA HAVANE, de qualité assortie, en déchargement du brick Mazeppa: 150,000 cigares des marques Arana, Minerva, [illegible], reçus par le brick Eliza Benton; 125,000 cigares des marques Cervantes, Ingenieros, Marinas, Sevillana, Orleans et Nueva Empresa, reçus par le brick Mary Elizabeth; 45,000 cigares des marques Aristeal y Union et Garibaldi, reçus par la goélette Trouvé; 95,000 cigares des marques Light Guard, Timbre Lejeune et Nueva Africa, à vendre par LABORDE & XIQUES, 4 mars 30 Nouvelle Levée.

ON DEMANDE
UN COMMIS PHARMACIEN, capable, sachant le français et l'anglais. S'adresser à la nouvelle pharmacie française, rue Poydras, 260, près Circus. 15 mars—6

[illegible] A VENDRE—Une grocerie, située dans un des bons quartiers du Second District, ayant déjà un bon commencement d'affaires, capable d'augmentation. Conditions raisonnables. S'adresser rue de Chartres, 112, entre St-Louis et Conti. 10 mars—6

A vendre
UN café bien achalandé, ayant une bonne clientèle et situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. Il y a aussi une salle de billard. Pour les termes et conditions, qui sont très modérés, s'adresser à M. B. ANTOMMARI, Nos 12 et 14, rue Conti. 11 mars—12t

NOUVELLE REDUCTION
POUR CAUSE de DEMENAGEMENT

Devant changer de local d'ici à quelque mois, nous voulons absolument réduire autant que possible notre stock.

Nous recevons actuellement un assortiment complet d'articles convenables pour la saison; nous les offrons ainsi que tout notre stock, à des prix extrêmement bas afin d'en assurer le prompt écoulement.

Nous avons encore une forte partie de couvertes que nous voulons absolument clore avant le 1er d'avril—nous les offrons à 25 pour cent au-dessous de leur valeur.

Nous engageons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir examiner nos marchandises et s'assurer de ce que nous avançons. C. A. MERRIERE & BRO. 20 rue de Chartres et au 1er No 130 de la rue du Canal, Touro Buildings. 28 fév—et lunes.

LEON PIERRE & Ce
[illegible], rue de Chartres.

Ont encore en vente des PEAUX GRISES de France, [illegible]

VIN de Madère—24 barriques à vendre de la marque du navire Henry Taylor, par B TALAHON, 29 janv 161, rue Royale.

Au Public.

Le soussigné se présente respectueusement aux électeurs de la ville de la Nlle-Orléans comme candidat à la place de MAIRE. L'élection a lieu le 2 juin prochain. BENJ S. HARRISON.

A. JOZWIK,
Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.
CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.

Le Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue. No 118, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine. 15 fév—1an

TOMBOLA
Du magnifique Portrait
DU GÉNÉRAL WASHINGTON,
EXPOSÉ—RUE DE CHARTRES n° 50.

Le célèbre portrait original du général Washington, exposé depuis quelque temps au n° 50, rue de Chartres, est mis en Tombola. Nombre billets à $5 le billet. Chaque souscription recevra comme prime, au moment de sa souscription, une magnifique photographie du tableau. Le tirage aura lieu aussitôt que les billets seront placés et le jour en sera désigné par les journaux. Les habitants de la campagne qui désireront souscrire à cette Tombola doivent adresser leur demande à C. DUHAMEL, rue de Chartres, 50.

L'ŒIL ET L'OREILLE.
SURDITÉ— MALADIES DE L'ŒIL ET DE L'OREILLE.
Le Dr F. A. VON MOSCHZISKER
Est à l'Hôtel St-Louis, appartements Nos 1 et 2,

Où l'on peut le consulter sur toutes les maladies de l'ŒIL et de l'OREILLE, qui exigent les soins d'un médecin ou d'un chirurgien.—HEURES—9 A. M. à 5 P. M.

Pose d'YEUX ARTIFICIELS sans faire éprouver la moindre douleur.

Pose de TYMPANS ARTIFICIELS, si c'est nécessaire, en cas de SURDITÉ. 15 jan

Demande.
UN jeune homme parlant le français et l'anglais désire une place de vendeur dans une grocerie ou une place quelconque. S'adresser au bureau de ce journal. 18 fév

DEMANDE.
UNE DAME, qui a acquis une grande expérience dans l'enseignement, désire trouver une place soit en ville soit à la campagne. Elle peut enseigner l'anglais dans toutes ses branches, le français, qu'elle parle bien, et la musique. Elle donnera les meilleures recommandations. S'adresser à A., bureau de ce journal. 26 fév

ERNEST COIGNARD.
AGENT pour la vente de vins, liqueurs, etc. sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public. Son bureau est au magasin de MM. Bozo & Lanauze, rue Gravier, No 118. 12 février—1m

Pension bourgeoise.
LE soussigné, qui demeure avec sa famille dans la rue d'Orléans, No 109, encoignure Royale, recevra les personnes qui désirent être servies dans le genre espagnol. Les chambres sont vastes et bien meublées, les repas excellents et le prix modéré. Il admet également à sa table ceux qui ne voulant prendre que le repas et il se rendra à manger au dehors. 4jan—1m O. RODRIGUEZ.

MAILLOT & SON,
134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, &c., et fabricants de liqueurs du pays. 20 décem.

236 barques [illegible] nouveau de choix, de la Caroline; 1400 caisses bougies de l'Etoile, 4, 5 et 6 à la livre, marques Procter & Gamble, Emery & Son, et Hahlos; 200 demi-caisses bougies de l'Etoile, diverses marques; 300 caisses savon Winchester, Eagle & Procter, 500 do harengs, 80 barils huile de lard, préparée pour l'hiver, 400 do farine extra, superfine et fine, 200 paniers huile d'olive de Plagnol, en bouteilles et demi-bouteilles. A vendre par T. JACOB DUSSUMIER & Co, 66, 67 et 68, Vieille Levée. Agents pour la vente de l'huile de graine de coton de Peit. 24 fév

LION & PINSARD,
66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville,

VIENNENT de recevoir par le navire Pearless, du Havre, un grand assortiment de marchandises nouvelles, entre autres:

Un nouvel assortiment de mercerie, passementerie, rubans, garnitures, galons, agréments, boutons, cordons, franges, velours, franges effilées, passementeries et agréments tout soie, chenille, velours, valenciennes, rubans de toutes sortes.

Ombrelles—Un joli assortiment d'ombrelles nouvelles.

Cols et manches, broderies anglaises et autres.

Un grand choix de corsets de toutes sortes.

Mouchoirs de toute sorte pour dames et messieurs.

Bas de coton, fil d'Ecosse et soie.

Cabas et boîtes à ouvrage, pour dames et demoiselles.

Porte monnaies, bourses, réticules, sacs, &c.

Bijouterie pour deuil, bracelets, croix, colliers, broches, épingles, broches, boucles d'oreilles, &c.

Brosses acier, argent doré, nacre et ivoire.

Peignes de toutes sortes, écaille et imitation.

Eventails: un assortiment considérable de toutes formes.

Bijouterie fine, française, américaine et allemande.

Chemises brodées pour dames.

Parfumerie fine et ordinaire, française.

Bijouterie fine, française [illegible]. 11mars

REÇU par le navire Sewall, du Havre—Un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, entre autres: [illegible]

LION & PINSARD, 11mars 66 & 68, rue Royale, coin Bienville.

B. JOURDAN,
Successeur de H. Bonnabel,
IMPORTATEUR-DROGUISTE EN GROS,
Pharmacien Chimiste,
Encoignure Natchez et Tchoupitoulas.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'acheter l'établissement de H. BONNABEL. Des arrangements sont faits afin de recevoir continuellement de nouveaux assortiments d'Europe, du Nord, et par ce moyen il se trouvera à même de fournir les articles de premier choix, aux prix les plus modérés. B. JOURDAN. 28 janv

REÇU par le Johannsburg, du Havre, un assortiment de vanneries, tiges et avant-pieds Lemaitre. Notre maison se recommande par son bon marché, ses doublures françaises, venus de nos fabriques, satins, prunelles, formes en cuivre. Un assortiment de meules à repasser, à des prix modérés. DUFACT & Cie, 12 nov 32 rue Royale.

Magasin de Tapis.
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons en magasin un grand et beau stock de tapis, comprenant
Médaillons. Velours, Wilton,
Tapis, Bruxelles, 3 plis,
Ingrains, Cocoatile, Vénitiens.

TOILE CIREE—une grande variété de modèles et de qualités, nattes, drugget et dessous de table, couvertures de table et de pianos. Le tout sera vendu à des prix modérés pour du comptant ou sur des billets approuvés à courte échéance. A. BROUSSEAU & Co.

BORNE & DEJEAN,
AGENCE DE RECOUVREMENTS
Pour les Comtés
OPELOUSAS ET ATTAKAPAS.

Références—Nouvelle-Orléans:
BELLOCQ, NOBLOM & Co,
A. BOUSSET & Co,
LOUIS CHAUDET.
Résidence—à Opelousas. 3 fév—1an v.

Aux malades.
LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York étant arrivé à la Nouvelle-Orléans, traitera pendant son séjour en cette ville, toutes les maladies chroniques et surtout celles des intestins inférieurs qui rentrent dans sa spécialité. Les personnes atteintes d'hémorrhoïdes, constipation, fissures, fistules, d'ulcères, rétrécissement et ulcérations des intestins, sont invitées à le consulter.

Le Dr Bodenhamer est visible tous les jours à son office, 168, rue du Canal, au second, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Sa résidence est à l'Hôtel St-Charles.

Il se rendra chez les malades qui le feront appeler. Référence: Au bureau de l'Abeille. 30 janv.

Bottes, Souliers et Brodequins.
Nous recevons en ce moment un grand assortiment de choix de bottes, souliers et brodequins fabriqués expressément pour la marché du Sud. A vendre par G. W. DUNBAR & Co. 26 sept 1 et camp. 16, rue des Magasins.

EN déchargement du navire Pearless:
2 fûts comté du Mont d'Or;
2 de vermouth;
1 do fromage de Gruyère, à vendre par B. DURAND, 27 fév encoignure St Pierre et Royale.

10 fûts huile de Colza, épurée, en déchargement du navire Sewall. A vendre par B. DURAND, 23 fév encoignure St Pierre et Royale.

10 fûts huile de Colza épurée; 3 caisses chaussures blanches; 2 do [illegible]; 1 do vertes. En débarquement du navire Clara Wheeler. A vendre par B. DURAND, 25 fév encoignure St Pierre et Royale.

POMMES—100 barils Pommes de choix, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK, 38 rue Tchoupitoulas.

TABAC en feuilles—Endébarquement des bricks Mary Elizabeth et Tallulah: 75 balles tabac Vuelta Abajo, [illegible] la Havane, en magasin et à vendre par P. GUMA, encoignure Canal et Tchoupitoulas. 29 jan

RHUM DE SANTA CRUZ—1 pipe, en magasin et à vendre par FREAU & COCTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

LES soussignés, seuls agents pour la Nouvelle-Orléans, de MM. J. Laurreure & Co, propriétaires et marchands à Nuits, en Bourgogne, appellent l'attention des acheteurs sur la qualité supérieure de leurs vins.

J. LAURREURE—Vieux Ceps, extra mousseux,
" Cote d'Or pâle do
" Romanée Rouge do
" Clos de Vougeot, Richebourg,
" Romanée, Chambertin,
" Nuits et Pommard,
VINS BLANCS de Chablis et Montrachet.
A vendre par A. GARDERE & Co, 24 fév 39, rue de la Vieille Levée.

CHAMPAGNE
DELBECK & DE BERGUES.

MONSIEUR F. GASSENAVE nous ayant transmis l'agence à la Nlle-Orléans de l'excellent vin de Champagne provenant des caves de Messieurs Delbeck & De Bergues de Reims, nous avons maintenant en perpétuel dépôt, et particulièrement aux connaisseurs, [illegible] nous venons de recevoir un petit envoi de ces vins, lesquels sont de beaucoup supérieurs à tout ce qui est généralement importé en notre marché. A vendre par FAURES & NORMAN, 33 et 35 rue Royale.

VINS ROUGE ET BLANC, EN CAISSES.
20 barriques véritable Château Haut Brion, de 1848, vignoble de Jos. Eug. Larrieu;
6 barriques véritable Château St Julien, 1848
6 do vieux vin, vignoble de Mme Vve Morman
25 do Margaux-Médoc, vieux, 1850
75 do St Emilion, vieux, do
50 do vin bon ordinaire pour famille
5 do vin blanc Haut-Sauterne, vieux, 1849
25 barils do do
A vendre par FAURES & NORMAN, 20 fév 33 et 35 rue Royale.

LOTERIES DE SWAN & Co.
Autorisées par l'Etat de la Géorgie.

$70,000 pour $10!

Les loteries suivantes seront tirées par S. SWAN & Co., Gérants de la LOTERIE DE L'ACADÉMIE DE SPARTA dans la salle de MASONIC, à AUGUSTA (Georgie), sous la surveillance des commissaires.

CLASSE—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, [illegible] mars 1858.
CLASSE—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, [illegible] mars 1858.
CLASSE—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, [illegible] mars 1858.
CLASSE 6—Pour être tirée publiquement, dans la ville d'Augusta, Georgie, 20 mars 1858.

Sur le plan de [illegible]
Cinq mille quarante [illegible] cinq lots!

Passage au [illegible] billets. [illegible] PLAN!

Tous les Samedis, dans le mois de mars.

[illegible]

APPROXIMATIONS.

[illegible]

5,485 lots s'élevant à [illegible]. Billets entiers, $10—Demis, $5—Quarts, $2 50.

PLAN DE LA LOTERIE.

Les numéros 1 à 30,000 correspondant aux numéros des billets imprimés sur papier [illegible]

[illegible]

A [illegible] SAMUEL SWAN & Co, bureau de dépôt de la Nlle-Orléans [illegible], Augusta, Ga.

CHERRY PECTORAL D'AYER
POUR LA PROMPTE GUÉRISON DE
la toux, le rhume, l'enrouement, l'influenza, les bronchites, la coqueluche, le croup, l'asthme, les premiers symptômes de la consomption et pour le soulagement des malades lorsque la maladie est à une période avancée.

[illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Pilules d'Ayer pour la Cathartie.

[illegible]

Préparées par le Dr J. C. AYER, chimiste, Lowell, Mass. A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Institution de Mme Parent.

Mme PARENT, [illegible] son institution, rue [illegible] Nlle-Orléans, [illegible] en fille [illegible] de vue, et [illegible]. Mme Parent sait [illegible]

S'adresser au Quai et à Mme PARENT, encoignure Dumaine et Rampart. 1 mars—ven

THEODORE DANFLOUS,
268, Rue Royale,
A partir de ce jour, offre à vendre, au prix coûtant, pour du comptant, son magnifique assortiment de voitures d'importation anglaise, française et américaine, ainsi que des selles, brides, [illegible]. Articles de chasse, d'écurie et de voyage.

AVIS.
ON offre à toute personne qui peut le désirer d'enseigner la tenue des livres, par le procédé le plus simple et le plus juste. Des leçons de calcul, de comptes d'intérêts, d'escompte, [illegible]. S'adresser lettre E. A. à la maison Boulanger & Co, rue Saint-Louis, et [illegible] son adresse. 19 fév—1m

MERCHANT'S HOTEL,
encoignure des rues St Charles et Canal.—Le soussigné, [illegible] au HOTEL, [illegible] J. DE RAUX, propriétaire.

A L'ETOILE DU NORD
Encoignure Conti et Passage de la Bourse.
F. Bénard

INFORME ses clients et le public en général qu'il a toujours [illegible] un assortiment des plus complets [illegible] d'Europe [illegible]

[illegible]

M'LLE JULIE a quitté son domicile de la rue Rampart No 3 à l'encoignure Conti et [illegible].

Hotel Verandah Conti,
Rue Conti.

M. GEORGE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de reprendre à neuf et d'arranger pour la plus grande commodité des personnes qui l'honoreront de leur confiance, l'Hôtel Verandah Conti, rue Conti, entre Chartres et Levée.

Outre le grand nombre de chambres et de cabinets qui permet de recevoir de suite vingt à vingt-cinq pensionnaires, on trouvera dans cet hôtel de vastes et confortables appartements pour les familles.

La manière dont cet établissement est tenu sous tous les rapports, les soins donnés aux voyageurs, et par dessus tout la qualité et la nouveauté des mets dont la table est servie, ainsi que les soins apportés à leur préparation, font espérer à M. GEORGE qu'il sera, comme par le passé, honoré du patronage des habitants de la Nlle-Orléans et de ceux qui traversent la ville.

M. GEORGE, profitant de cette occasion pour annoncer que ces dernières sont servis de huit à neuf heures, et le dîner de trois à quatre heures.

Les chambres, y compris la pension, sont de $20 à $30 par mois, selon leur location; pension à $35 par mois, vin compris. 26 janvier—3 m

ERNEST TURPIN,
CONFISEUR,
No. 55, Rue de la Vieille Levée

Fabricant de chocolat et [illegible] VEND [illegible] pâte de jujube, [illegible]. Le prix courant des produits de [illegible] [illegible]